



Chronique d'un mercredi sur deux

MASCARADES

Bonjour les gens,

C'est l'été. C'est vrai, ça l'était déjà il y a quinze jours, mais il n'en reste pas moins que cela reste le cas aujourd'hui encore. Non mais.

Après avoir râlé il y a quinze jours au propos du manque d'information lors d'incidents de pas vraiment courte durée, continuons sur cette lancée (:-) au propos de l'actualité toute récente (ou pas si toute récente que ça, en fait).

Commençons donc par revenir sur l'actualité évoquée hier, l'«accord» sur la chronologie des médias.

Parler d'«accord» quand seules quelques catégories de professionnels ont signé, c'est déjà un peu étrange, mais ce qui l'est plus encore, c'est qu'à nouveau tant les intérêts des artistes que ceux du public n'ont pas été pris en compte.

Un peu étrange, disais-je, à défaut d'être nouveau ou surprenant.

Ainsi donc, si comme cela semble se dessiner à gros trait l'«accord» est mis en oeuvre très prochainement, il en ressortira, ben, peu de chose en fait au bout du compte. Et en particulier pas de changement permettant l'apparition d'offres innovantes attractives.

Belle occasion manquée...

Continuons ensuite par l'évocation d'un anniversaire. D'un dixième anniversaire, mais pas de celui de Free. De celui de Napster (pour celles et ceux qui se souviennent).

Dix ans après, donc, il est intéressant de rappeler combien ce service avait été vilipendé par les «gens» de l'industrie.

Et il est amusant de contraster cet accueil d'alors avec les regrets exprimés par certains (de ceux qui vilipendaient jadis) de n'avoir pas trouvé un accord avec ce service (ou d'autres similaires) à l'époque.

Se tromper, c'est humain, comme dit l'adage. Pour peu que la leçon ait été apprise, c'est l'essentiel.

Mais rien n'est moins sûr. Parce que les mêmes (si vous suivez, ceux qui vilipendaient il y a dix ans, ceux qui disent regretter aujourd'hui) agissent d'une manière similaire ce jour. Ils refusent toujours d'ouvrir leurs catalogues, de proposer des conditions respectueuses tant des artistes que du public, et traînent plus que de raison les pieds pour évoluer, préférant se complaire dans un illusoire «c'était mieux avant» fantasmé (parce qu'ils ont toujours tenu ce discours, et que l'«idéal» auquel ils disent se référer n'a en fait jamais existé).

Belle occasion manquée, ou du mois retardée encore, donc.

Continuons enfin avec les envies de retour à un passé pas si lointain où un petit nombre d'acteurs contrôlait l'accès à l'information, à la création également. Bref, à un temps où les choses étaient «simples» et «confortables».

À un temps où les intérêts du public (et des artistes) étaient passés sous silence. Où tout était lisse et «beau».

Et où, donc, le petit nombre d'acteurs qui contrôlait cet accès pouvait vivre «simplement» et «confortablement» (puisque c'était là la seule chose qui importait).

À l'époque bénie du minitel.2.0 pour faire bien maintenant.

C'est le monde rêvé d'un certain nombre. Des partisans des diverses lois en «I» style HADOPI, LOPSI, et j'en passe. De celles et ceux qui prétendent être les garants de la culture et des artistes aussi.

Et d'un certain nombre de celles et ceux qui proposent aujourd'hui les accès à cette information, comme certains acteurs du monde merveilleux des télécommunications.

Et si certains de ces acteurs sont reconnus en tant que tels et que leurs intentions sont bien comprises, il est amusant de constater que d'autres, un en particulier, semblent garder auprès de certains chantres de la «liberté» (autoproclamés, c'est plus sûr, ou alors juste proclamés entres eux) une aura de bonne volonté. Vous savez, le fameux «do no evil».

En d'autres termes, celui qui gère les publicités sur un très grand nombre de sites, qui rêve de nous voir passer par ses téléphones, ses applications, et même, qui sait, son minitel 2.0 (euh, pardon, son OS dans les nuages).

Vi, le «champion» des moteurs de recherche, Google.

Parce qu'in fine ce n'est rien d'autre qu'un monde «parfait» du minitel 2.0, qu'il essaye de mettre en place. En pire, en fait, parce qu'au moins il n'y avait pas un tel traçage du temps du minitel 1.0.

À nous utilisateurs donc d'être plus que jamais prudents et vigilants, et à nous également de ne pas laisser d'autres personnes aux intérêts pas vraiment compatibles avec l'intérêt général se placer en «défenseurs» du public.

À bientôt,

Martin